



Demande de permission ou d'autorisation de voirie, de permis de stationnement, ou d'autorisation d'entreprendre des travaux

INTRODUCTION

Ce formulaire est à utiliser pour toute demande d'occupation du Domaine Public communal par un particulier ou une association sur le Domaine Public communal.

Ce formulaire ne sera traité par nos services à la seule condition qu'il soit intégralement rempli et signé accompagné des pièces justificatives demandées et qu'il soit déposé dans les délais.

UTILISATION DU FORMULAIRE

Le présent formulaire est à remplir en 1 exemplaire, à dater et signer et à retourner avec les pièces demandées au service urbanisme de la Commune, soit par courrier, soit par mail :

**Mairie de LAURIS
Service Urbanisme
Place Joseph Garnier
BP 20
84360 LAURIS**

Service.urbanisme@lauris.fr

DÉLAIS

Afin de permettre la prise de l'arrêté municipal correspondant, la présente demande devra parvenir en Mairie **au moins 3 semaines avant l'occupation souhaitée.**

REDEVANCE

Le permis de stationnement donne lieu au versement de droits pour l'occupation du domaine public.

FORMULAIRE

Demande reçue le :

1 - DÉCLARANT :

NOM, PRÉNOMS ou DÉNOMINATION :

Tél :

Mail :

Adresse :

1b- BÉNÉFICIAIRE :

(Ne remplir que si différent du déclarant)

NOM, PRÉNOMS ou DÉNOMINATION du bénéficiaire :

Adresse :

2 – ADRESSE CONCERNÉE PAR LA DEMANDE :

Adresse :

Description précise (Faire un descriptif et joindre plan où photo si nécessaire) :

3 - DURÉE :

Date souhaitée :

Horaire souhaité :

4 – OBJET DE LA DEMANDE :

Description de votre projet (travaux, déménagement, événement...)

ENGAGEMENT DU DÉCLARANT :

Je soussigné
certifie que les informations fournies sont justes et m'engage à régler la totalité de la redevance relative à la présente demande et déclare avoir pris connaissance des tarifs en vigueur à la date d'exécution des travaux (les particuliers et associations seront éventuellement exonérés de toute redevance pour mise à disposition d'un espace public).

Je m'engage à avertir les services de la mairie de LAURIS, en cas de non utilisation de la permission accordée, au plus tard avant la date du début de la permission.
À défaut, la redevance restera exigible.

NOM :

Date et signature :

DEMANDE ACCEPTÉE

DEMANDE REFUSÉE